Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carreleur

E1 : Étude, préparation et suivi d’un ouvrage

Session 2006 • Code sujet : **E1** • Durée : **30 minutes** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étude, préparation et suivi d’un ouvrage : rapport d’activités et épreuve orale (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2006/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2006 - 2-Sujet.pdf

1. Étude, préparation et suivi d’un ouvrage : rapport d’activités et épreuve orale

Le candidat constitue un rapport personnel décrivant des travaux réalisés pendant sa formation, puis le présente oralement au jury avant un entretien. Le dossier et l’oral portent sur les activités professionnelles, les compétences mobilisées, les conditions de réalisation, la sécurité et le niveau d’autonomie.

Rapport d’activités

Question 1. Constituer un rapport individuel et personnel présentant les activités réalisées en formation. Le dossier comprend un sommaire, une introduction, une présentation concise des activités pratiquées en entreprise, l’analyse d’une phase choisie avec son contexte et ses conditions de réalisation, puis un bilan des acquisitions. Faire apparaître les compétences mises en œuvre, la complexité des travaux et son implication. Présenter le dossier clairement, avec des documents explicatifs pertinents.

Réaliser un dossier personnel, clair et lisible, avec sommaire, introduction, présentation concise des activités en entreprise, analyse d’une phase réellement effectuée et conclusion sur les acquis. Présenter l’analyse sous forme de tableau : contexte, organisation, étapes techniques, matériaux, matériels, matière d’œuvre, contrôles et prévention. Faire apparaître les compétences mobilisées, la complexité des travaux et votre implication réelle, en distinguant les tâches réalisées en autonomie de celles encadrées. Ajouter des croquis, plans ou photos légendés s’ils éclairent le travail. La présentation doit permettre au jury de comprendre précisément les travaux réalisés pendant la formation.

Contenu attendu du rapport

- Clair, écrit lisiblement ou traité en informatique
- Le développement peut contenir : croquis, plans, photos avec textes explicatifs
- L’analyse sera présentée sous la forme de tableau

Contenu du dossier :

- Sommaire
- Introduction~Présentation
- Partie 1 : Présentation concise des activités pratiquées en entreprise
- Partie 2 : Analyse d’une phase de l’activité choisie avec contexte et conditions de réalisation : organisation, suivi, technique, matériaux, matériels, moyens de contrôle, matière d’oeuvre, prévention, etc…

- Conclusion : Bilan des acquisitions liées à l’activité développée.

Contenu et conclusion

✓ RÉPONSE À RETENIR

Un rapport personnel, structuré et illustré, présentant les activités, l’analyse d’une phase, les compétences mobilisées, l’implication et le bilan des acquis.

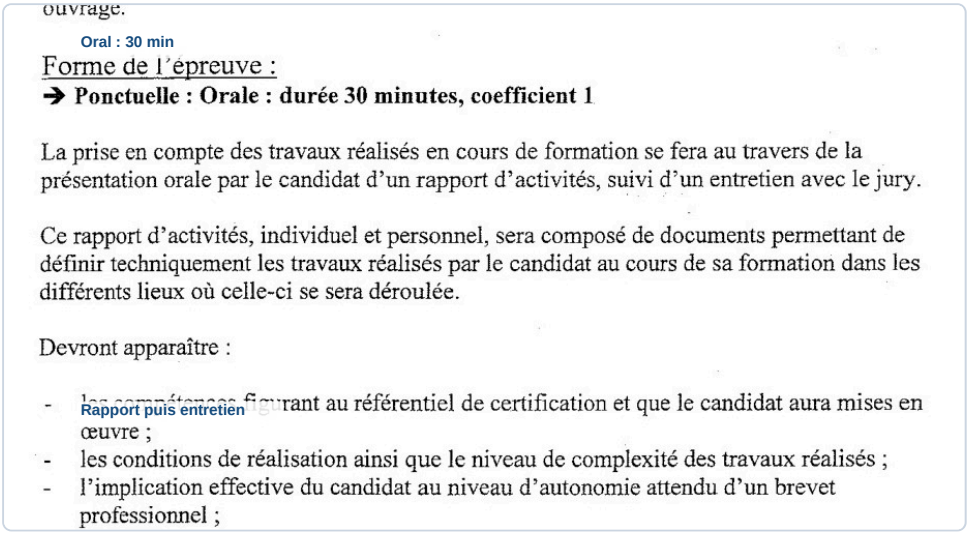
Présentation orale du rapport

Question 2. Présenter et structurer oralement le rapport et les activités décrites. Montrer la prise en compte des règles de sécurité, communiquer clairement et employer un vocabulaire technique rigoureux.

Présenter le rapport en suivant son sommaire : situer les activités réalisées, puis expliquer dans l'ordre la phase choisie et les documents qui l'illustrent. Décrire les méthodes de travail, les contrôles et les résultats obtenus.

- Parler distinctement et employer un vocabulaire professionnel précis.
- Expliquer les risques rencontrés, les protections collectives et les EPI utilisés.
- Organiser la présentation et l'entretien dans la durée totale de 30 minutes.

Présentation orale et durée



ouvrage.

Oral : 30 min

Forme de l'épreuve :

➔ **Ponctuelle : Orale : durée 30 minutes, coefficient 1**

La prise en compte des travaux réalisés en cours de formation se fera au travers de la présentation orale par le candidat d'un rapport d'activités, suivi d'un entretien avec le jury.

Ce rapport d'activités, individuel et personnel, sera composé de documents permettant de définir techniquement les travaux réalisés par le candidat au cours de sa formation dans les différents lieux où celle-ci se sera déroulée.

Devront apparaître :

Rapport puis entretien

- les compétences figurant au référentiel de certification et que le candidat aura mises en œuvre ;
- les conditions de réalisation ainsi que le niveau de complexité des travaux réalisés ;
- l'implication effective du candidat au niveau d'autonomie attendu d'un brevet professionnel ;

✓ RÉPONSE À RETENIR

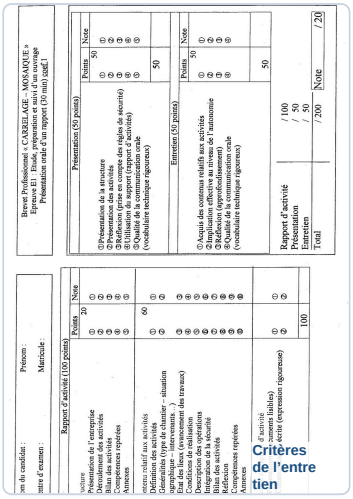
Présentation structurée et claire, appuyée sur le dossier, avec vocabulaire technique précis et prévention expliquée.

Entretien avec le jury

Question 3. Répondre aux questions du jury en montrant l'acquisition des contenus liés aux activités présentées, son implication effective et son niveau d'autonomie. Démontrer sa capacité de réflexion et d'approfondissement, la qualité de sa communication orale et la maîtrise du vocabulaire technique.

Répondre précisément, puis justifier avec un exemple tiré de l'activité présentée. Expliquer les choix techniques, les contrôles, la prévention et les ajustements réalisés. Décrire honnêtement votre rôle : tâches prises en charge, décisions validées par l'encadrant et limites rencontrées. Mobiliser les connaissances utiles à l'ouvrage et un vocabulaire professionnel adapté. Si une réponse vous échappe, exposez votre raisonnement et indiquez comment vous vérifieriez l'information. L'entretien évalue les acquis liés aux activités, l'implication, l'autonomie, la réflexion et la qualité de la communication orale.

Grille d’évaluation de l’entretien



Brevet Professionnel : CARRELAGE - MOSAIQUE »
Épreuve E1 : Étude, préparation et suivi d'un ouvrage
Présentation orale d'un rapport (30 min) coef.1

Nom du candidat : Prénom :
Dates d'examen : Matricule :

Rapport d'activité (100 points)	Points	Note
Auteur		
Présentation de l'entreprise	20	
Déroulement des activités		
Bilan des activités		
Compétences repérées		
Annexes		
Contenu relatif aux activités		
Définition des activités	60	
Description (type de chantier – situation géographique – intervenants…)		
Rôle de l'entreprise (nature des travaux)		
Conditions de réalisation		
Description des opérations		
Incidences de la sécurité		
Bilan des activités		
Réflexion		
Compétences repérées		
Annexes		
Forme d'activité	20	
(Documents liables)		
Qualité écrite (expression rigoureuse)		
	100	

Présentation (50 points)	Points	Note
①Présentation de la structure	50	
②Présentation des activités		
③Réflexion (prise en compte des règles de sécurité)		
④Utilisation du support (rapport d'activités)		
⑤Qualité de la communication orale (vocabulaire technique rigoureux)		
	50	

Entretien (50 points)	Points	Note
①Acquis des contenus relatifs aux activités	50	
②Implication effective au niveau de l'autonomie		
③Réflexion (réflexivité, recul)		
④Qualité de la communication orale (vocabulaire technique rigoureux)		
	50	

Rapport d'activité	/ 100	
Présentation	/ 50	
Entretien	/ 50	
Total	/ 200	Note / 20

Critères de l’entretien

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réponses justifiées par l’expérience, montrant les acquis, l’implication réelle, l’autonomie et une réflexion technique claire.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve orale E1 du BP Carrelage Mosaïque, session 2006, dure 30 minutes et a un coefficient 1. Elle évalue un rapport personnel d'activités, sa présentation orale et l'entretien avec le jury. Le candidat rend compte de travaux de formation, analyse une phase d'activité et démontre ses compétences en préparation, suivi, sécurité, contrôle et communication professionnelle.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le rapport présente les activités réalisées en formation et les compétences du référentiel effectivement mises en œuvre.
- L'analyse d'une phase précise le contexte, l'organisation, les techniques, les matériaux, les matériels, les contrôles et la prévention.
- Le dossier rend compte des conditions de réalisation, de la complexité des travaux et de l'implication personnelle du candidat.
- Le barème distingue le rapport d'activités sur 100 points, la présentation orale sur 50 et l'entretien sur 50.

Points de vigilance & attentes du jury

- Prévoir un sommaire, une introduction, la présentation des activités, l'analyse d'une phase et un bilan des acquisitions.
- Présenter un dossier clair et lisible, avec des croquis, plans ou photos accompagnés de textes explicatifs si nécessaire.
- Décrire les moyens de contrôle, la matière d'œuvre et la prévention dans l'analyse de la phase choisie.
- À l'oral, montrer son implication et son autonomie, respecter les règles de sécurité et employer un vocabulaire technique rigoureux.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Que doit contenir le rapport d'activités ?

Il comprend un sommaire, une introduction, une présentation concise des activités pratiquées en entreprise, l'analyse d'une phase choisie et une conclusion sur les acquisitions. Il fait aussi apparaître les compétences mobilisées, les conditions de réalisation et l'implication du candidat.

Q : Comment analyser la phase d'activité choisie ?

Présentez le contexte et les conditions de réalisation, puis l'organisation, le suivi, les techniques, les matériaux, les matériels et les moyens de contrôle. Indiquez aussi la matière d'œuvre, la prévention, les compétences mises en œuvre et votre rôle.

Q : Comment les points sont-ils répartis dans cette épreuve ?

Le barème attribue 100 points au rapport d'activités, 50 points à sa présentation orale et 50 points à l'entretien, soit 200 points. La durée totale est de 30 minutes, sans répartition officielle du temps entre les phases.

Q : Quels critères le jury évalue-t-il à l'oral ?

Pour la présentation, le jury évalue notamment la structuration, la prise en compte des règles de sécurité, la communication orale et le vocabulaire technique. À l'entretien, il apprécie les acquis, l'autonomie, la réflexion et la communication.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2006/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2006 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.